

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 489

Rubrik: Télévision

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le temps des sentiments

Mardi 13 février: 20h. 25, à la Télévision suisse romande, le magazine d'information nationale *Tell Quel*. Au programme, une émission spéciale consacrée à la votation fédérale sur l'initiative pour la démocratie dans la construction des centrales nucléaires.

Le même soir, 20h. 40, sur Antenne 2, premier épisode du feuilleton "Holocauste" qui a battu tous les records d'audience aux Etats-Unis et en Allemagne. Même en Allemagne de l'Est.

Enquête expresse au marché, mercredi matin. Sur vingt personnes interrogées au hasard, seize ont regardé "Holocauste", une le western de FR 3 (1), une la TVR, deux n'étaient pas devant leur poste de télévision. Une seule n'était pas au courant de l'initiative fédérale. La majorité des personnes qui ont suivi Holocauste ont pleuré.

L'émission de la TVR était en tout point remarquable. Rapide, rythmée, claire et didactique, utilisant les divers moyens d'expression du petit écran, elle présentait tous les aspects de la question, tous les arguments des adversaires et des partisans. Des positions toujours contradictoires, irréductibles. Economie ou écologie, pas de place pour l'émotion! Le téléspectateur-citoyen avait quelque peine à se sentir concerné. Tout au plus la méfiance ou la confiance. "Holocauste", un feuilleton américain disent

les Européens. En réalité, seuls les Américains savent donner à la fiction cinématographique la vraisemblance de l'histoire; faire comprendre une époque à travers les drames de deux familles, de quelques personnes; faire passer certaines valeurs collectives et des sentiments éternels. "Tout ce qui est arrivé à ces êtres aurait pu m'arriver, arriver à chacun, est certainement arrivé à certains". Emotion et question. Les procédés classiques: on peut faire la fine bouche (rien à voir avec "Le Chagrin et la Pitié") mais la vague de fond populaire subsiste...

Il aura fallu une série américaine pour que l'Europe subisse comme une onde de choc sa première émotion collective. De Genève à Hambourg, de Brest à Breslau, plus de 100 millions d'Européens ont renoué avec leur vieille mémoire. Ils découvrent enfin le pouvoir d'implication du petit écran dans le milieu familial (voyez l'appel ministériel français à un prolongement de l'émission dans les classes d'école). Voici venu le temps des sentiments qui font — aussi — la politique et l'histoire.

1) A propos de la Télévision française en grève. Toile de fond: un climat social explosif dans la sidérurgie outre-Jura, manifestations de masse, mécontentement contagieux, mise en question dramatique des pouvoirs publics. Sur ce, dans un des secteurs-clefs de la production télévisée, le nouveau directeur annonce plusieurs centaines de licenciements. La réaction des travailleurs du petit écran est prévisible, comme deux et deux font quatre: la grève, longue, totale. Et les sidérurgistes en colère perdent leur haut-parleur national, une de leurs chances de se faire entendre par la France profonde, le gouvernement respire. Pour un heureux hasard...

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Courir après l'histoire

Ils disent: Ceux qui soutenaient le Vietnam ont bonne mine, maintenant! Ils disent: Et ceux qui ne cessaient de dénoncer le shah! Qui ne cessaient de dénoncer la torture en Iran, et la Savak, et la répression... Avec la "libération" de l'Iran, le soulèvement populaire de l'Iran,

et l'arrivée au pouvoir de Khomeiny, et les voleurs amputés, et les femmes adultères lapidées, et les ivrognes fouettés (avec retransmission à la télévision — on informe ou on n'informe pas! — serait intéressant de savoir si le bourreau, les juges, les spectateurs *bandent* à cette occasion...) Tous ceux-là, c'est-à-dire beaucoup d'entre-nous, risquent d'avoir bonne mine, encore une fois!

Eh oui. Et non seulement nous, mais les vaillants partisans de l'exportation des armes, les

vaillants adversaires de l'initiative contre l'exportation des armes — en tenaient-ils, de longs et beaux discours, tout empreints d'un patriotisme de bon aloi, et de considérations "réalistes", et de condamnations des rêveurs et des utopistes! Car enfin, il n'est pas du tout sûr que Khomeiny, ou son successeur, ou un quelconque général ou colonel qui écartera l'ayatollah et reprendra le flambeau pour le porter plus avant — il n'est pas du tout sûr qu'ils feront de ces armes l'usage purement défensif et approuvé par tous les gens sérieux de chez nous et d'ailleurs qu'on se croyait en droit d'espérer.

A propos, si vous lisez l'allemand, vous devriez feuilleter le *Politisches Tagebuch* du pasteur bernois Kurt Marti (Giersloher Taschenbücher/Siebenstern 215, 1977).

Et par exemple les pages 15 et suivantes, où Marti rapporte sa comparaison, en qualité d'avocat d'un objecteur de conscience, par devant un tribunal militaire, le 13 avril 1972, au château de Nidau près de Bienne.

... Les "juges" empêchant l'accusé de présenter sa défense en s'appuyant sur des notes écrites, sous prétexte qu'elles ont été écrites par quelqu'un d'autre. N'écouter même pas, ne tenant aucun compte de la plaidoirie de l'avocat, c'est-à-dire de Marti:

"Depuis hier me préoccupe la question suivante: Comment peut-on (...) se sentir bien dans sa peau de juge (de Tribunal militaire)? La chose est plus facile pour le défenseur. Jésus n'a jamais été juge; son attitude était celle d'un défenseur des accusés, des opprimés, des exclus; sa destinée a été pour finir celle d'un condamné. Sa place n'a jamais été sur le siège surélevé d'un Grand Juge, ni même d'un juge suppléant, mais sur le banc solitaire des accusés, ce même banc sur lequel W.D. (l'objecteur défendu par Marti) était assis et se taisait. En dépit de quoi, l'habituelle image de Dieu, parmi les chrétiens, est demeurée celle du Juge — et c'est pourquoi des juges cèdent à la tentation de se considérer comme les conservateurs et les défenseurs d'un ordre de droit voulu par Dieu. Le pouvoir qu'ils représentent